



EMS LE MANOIR - ÉTAPE 2 GAMPELEN - BE



SITUATION

Le Manoir à Gampelen a d'abord été une maison familiale avant de devenir un EMS.

La grandeur de la parcelle a permis le développement d'une extension. Afin de pouvoir garder les résidents en place, il a été décidé de réaliser le nouveau bâtiment en premier lieu et d'ensuite rénover totalement le Manoir qui en avait un sérieux besoin.

RÔLE

BCO SA, en tant qu'entreprise totale, a étudié l'ensemble du projet et toute sa planification.

Une première étude a permis de définir quelles installations allaient être placées dans quel bâtiment afin de penser le tout comme un ensemble.

Une réflexion commune avec l'exploitant a permis de trouver la solution optimale afin de garder tous les résidents en place.

Une charte a permis de gérer les entreprises afin d'offrir aux résidents la meilleure qualité possible de vie pendant cette période.

TRAVAUX

La rénovation a été totale. Désamiantage, puis démolition de toutes les structures intérieures y compris les installations techniques.

Changement d'ascenseur, changement des fenêtres et crépis isolant. Chaque nouvelle chambre dispose de sa propre salle de bains et les combles alors inoccupées ont été aménagées en studios protégés.



CARACTÉRISTIQUES

Surface plancher : 2'500 m²

Volume SIA : 7'400 m³

Nombre de niveaux : 4

Période de construction : 2017-2018

Coûts : CHF 4 millions

Maître d'ouvrage : Crédit Suisse Real Estate Fund LivingPlus

Entreprise totale : BCO SA, 1023 Crissier

Architecte : Apart Architektur AG, Bienne

Ingénieurs :

Civil : Weber & Brönimann, Berne

Electricité : ETF, Givisiez

CVS : Techniservices Engineering SA, Fribourg